

# NOTE RAPIDE

DE L'INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME - ÎLE-DE-FRANCE N° 743



Aline Reynaud - Paligo/MET

SOCIÉTÉ - HABITAT

Mars 2017 • www.lau-idf.fr

## DÉMOGRAPHIE: L'EMPLOI ET LA FORMATION MOTEURS DE L'ATTRACTIVITÉ FRANCILIENNE

**78 000**

ACTIFS OCCUPÉS ENTRANT EN ÎLE-DE-FRANCE EN 2013, et y travaillant.

**67 000**

ACTIFS OCCUPÉS SORTANT D'ÎLE-DE-FRANCE, et n'y travaillant plus.

**23 000**

ACTIFS OCCUPÉS SORTANT D'ÎLE-DE-FRANCE, mais continuant à y travailler.

Source : Insee, recensement 2013

**FUIR PARIS! CHAQUE ANNÉE, C'EST UN DES MARRONNIERS DE LA PRESSE. LE RECENSEMENT DE 2013 MONTRE UNE RÉALITÉ PLUS NUANCÉE. LE SOLDE MIGRATOIRE DE L'ÎLE-DE-FRANCE AVEC LES AUTRES RÉGIONS FRANÇAISES EST GLOBALEMENT NÉGATIF, MAIS POSITIF POUR LES ACTIFS TRAVAILLANT DANS LA RÉGION, LES CADRES, ET AVEC L'INTERNATIONAL. LA MÉTROPOLE FRANCILIENNE RESTE UNE VILLE MONDE TRÈS ATTRACTIVE ET CEUX QUI LA QUITTENT, PARADOXALEMENT, EN TÉMOIGNENT: LA MAJORITÉ DES PARTANTS N'Y ÉTAIT EN EFFET QUE DE PASSAGE OU S'INSTALLE À SA PÉRIPHÉRIE ET CONTINUE D'Y TRAVAILLER.**

**A**vec près de 12 millions d'habitants en 2013, l'Île-de-France voit sa population progresser chaque année de 50 000 à 60 000 personnes, et ce depuis près de quarante ans (+56 000 par an de 2008 à 2013). Cela représente 1,3 million de personnes en plus depuis 1990, l'équivalent de la population actuelle de la métropole lyonnaise. Trois raisons principales expliquent cette croissance démographique: un excédent naturel considérable, des échanges migratoires déficitaires avec le reste du pays, mais positifs avec le reste du monde (tableau p. 2). On retrouve également ce « moteur démographique à trois temps » dans le Grand Londres et à New York, les deux premières villes monde de la planète.

### L'EXCÉDENT NATUREL FRANCILIEN: LE PLUS IMPORTANT DE TOUTES LES RÉGIONS EUROPÉENNES

Avec une naissance toutes les trois minutes et un décès toutes les sept minutes, la population francilienne progresserait chaque année de 105 000 habitants si son solde migratoire était équilibré. Son excédent naturel représente plus de la moitié du solde naturel de la France. C'est le plus important de toutes les régions européennes, bien plus élevé que celui du Grand Londres, pourtant classé juste derrière l'Île-de-France (+81 000 en 2013). Il dépasse même celui de la plupart des pays européens. Hormis la France, seul le Royaume-Uni affiche en effet un solde naturel supérieur à celui de l'Île-de-France en 2013 (+203 000). L'ampleur de l'excédent des naissances sur les décès en Île-de-France est due à la fécondité des Franciliennes, parmi la plus forte d'Europe: un peu

### Forte croissance de la population francilienne en dépit d'échanges migratoires déficitaires

	Effectifs	Part de la population %
<b>Population régionale 2013</b>	<b>11 960 000</b>	
<b>Évolution de population par an entre 2008 et 2013</b>	<b>+56 000</b>	<b>0,47</b>
<b>Excédent naturel 2013</b>	<b>+105 500</b>	<b>0,88</b>
- dont naissances	180 000	1,51
- dont décès	-74 500	-0,62
<b>Solde migratoire 2013</b>	<b>-56 000</b>	<b>-0,47</b>
- avec le reste de la France	-76 000	-0,64
<i>arrivées de France</i>	157 000	1,31
<i>départs vers la France</i>	-233 000	-1,95
- avec l'étranger	+20 000	0,17
<i>arrivées de l'étranger</i>	80 000	0,67
<i>départs vers l'étranger</i>	-60 000	-0,50

Sources : Insee, recensement de la population 2008 et 2013, état civil 2013.

plus de deux enfants par femme en 2014. De plus, le nombre de décès en Île-de-France est limité car l'espérance de vie y est parmi la plus élevée d'Europe chez les hommes (80,4 ans en 2013), comme chez les femmes (85,7 ans). Mais l'essentiel de l'explication réside dans la jeunesse de la population francilienne et dans les migrations qui en sont à l'origine, et l'entretiennent, avec des arrivées nettes permanentes de jeunes adultes et des départs nets de familles avec enfants, et de retraités.

### UN DÉFICIT MIGRATOIRE DE L'ÎLE-DE-FRANCE AVEC LE RESTE DU PAYS À RELATIVISER

Le déficit migratoire de l'Île-de-France avec le reste du pays est de -76 000 personnes en 2013, avec 157 000 arrivées et 233 000 départs sur un an. Ces 76 000 individus en moins correspondent à 25 500 ménages (Lexique p.6) en moins dans la région. L'essentiel de ce déficit est dû aux ménages dont la personne de référence (Lexique p.6) est à la retraite (-15 000) ou au chômage à l'issue de la migration (-9 000).

Et si on se limite aux seuls actifs (Lexique p.6) qui ont un emploi, le déficit migratoire de l'Île-de-France avec le reste du pays est divisé par près de dix et tombe à -8 000. L'impact des migrations sur le volume d'emplois en Île-de-France est même positif (+11 000) car nombre de partants s'installent à proximité de la région, tout en continuant à y travailler (23 000).

Enfin, les mouvements d'étudiants (18 ans ou plus) entre l'Île-de-France et le reste du pays sont assez équilibrés, avec 23 500 arrivées pour 18 000 départs (tableau en annexe web).

Les flux observés chez les ménages et les actifs relativisent le déficit migratoire constaté à l'échelle des individus. Le fait que certains partants maintiennent un lien avec la région nuance la propension des Franciliens à quitter leur région d'origine.

#### 157 000 arrivées en provenance d'une autre région

En 2013, 157 000 personnes se sont installées en Île-de-France en provenance d'une autre région française. Près des trois quarts d'entre elles ne sont

pas nées en Île-de-France. Il s'agit principalement de jeunes adultes : 62 % ont entre 18 et 34 ans. Ils y viennent pour terminer leurs études (22 000 sont des étudiants de 18 ans ou plus), mais surtout pour y travailler (82 000 ont un emploi).

La moitié de ces arrivants vit seule ou en couple sans enfants, tandis qu'un tiers vit en famille avec enfant(s), qu'elle soit monoparentale ou non. Un sur dix est hébergé par de la famille, des amis, ou vit en colocation, tandis qu'un sur vingt réside dans des structures d'hébergement collectif (foyers d'étudiants, de jeunes travailleurs, etc.).

Près d'un arrivant sur cinq (18 %) rejoint un ménage qui résidait déjà en Île-de-France, et n'a pas changé de logement en 2013. Dans ce cas, pratiquement tous ont un lien familial avec la personne rejointe. Souvent, ces arrivants sont des enfants ou des conjoint(e)s. La majorité d'entre eux n'est pas née en Île-de-France.

#### 233 000 départs vers le reste de la France

Dans le sens inverse, 233 000 Franciliens ont quitté l'Île-de-France pour une autre région française. Plus de la moitié d'entre eux n'est pas née en Île-de-France. Ces départs concernent le plus souvent des familles avec enfant(s), qu'elles soient monoparentales ou non. Les autres partants sont plus âgés : près d'un sur deux a déjà fêté son 40<sup>e</sup> anniversaire, contre moins d'un sur quatre parmi les arrivants (hors flux avec l'étranger). Ils vivent pour la plupart seuls ou en couple sans enfants.

Près d'un partant sur huit rejoint un ménage pré-existant et qui n'a pas changé de logement en 2013. L'immense majorité a de fait un lien familial direct avec la personne rejointe : ils sont enfants ou conjoint(e)s. Les deux tiers des partants ayant rejoint un autre ménage ne sont pas nés en Île-de-France.

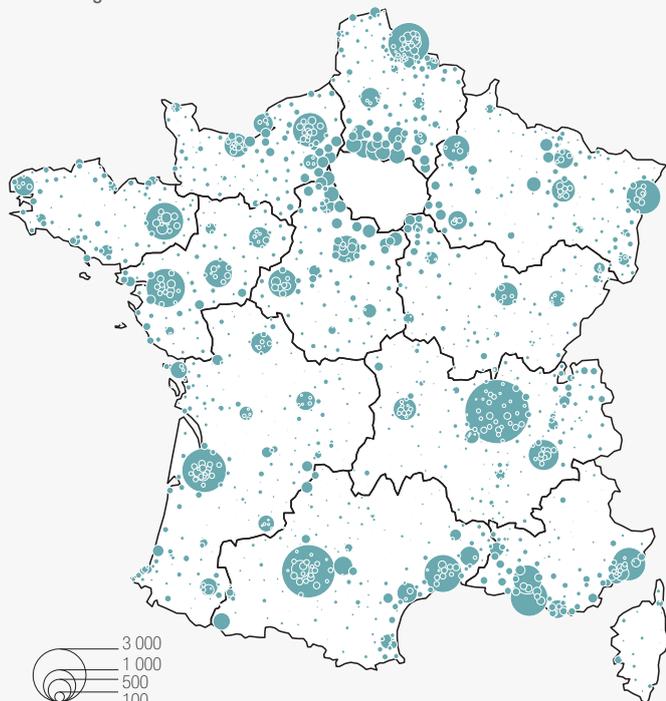
### LES MÉNAGES : LA PLUPART DES ARRIVANTS ET DES PARTANTS NE SONT PAS NATIFS D'ÎLE-DE-FRANCE

L'analyse des mobilités à l'échelle des ménages, à partir des caractéristiques de leur personne de référence, confirme les constats précédents. En 2013, 80 000 logements sont occupés en Île-de-France par des personnes de référence qui résidaient ailleurs en France un an plus tôt, et forment autant de ménages. Parmi elles, huit sur dix ne sont pas natives d'Île-de-France.

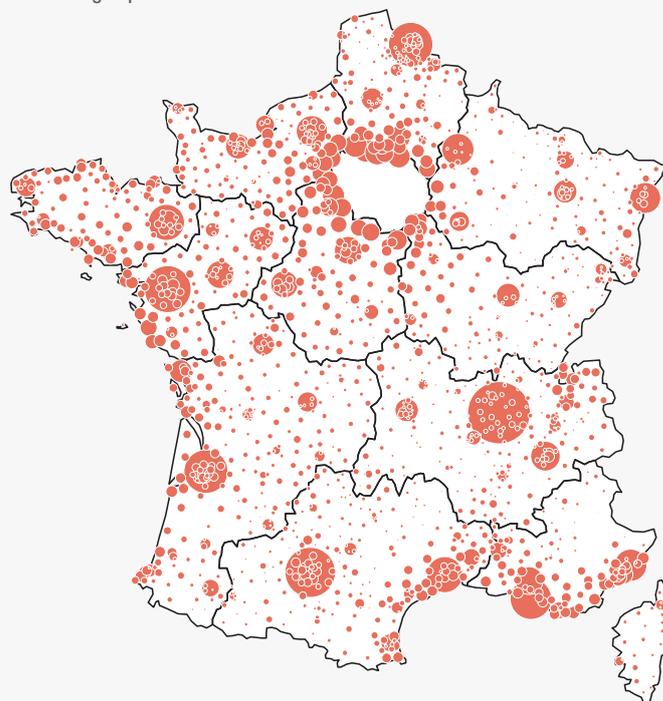
Ces logements sont occupés pour les trois quarts par des personnes seules ou en colocation qui travaillent, des couples bi-actifs ou des étudiants. Les trois quarts également de ces ménages se logent en Île-de-France dans le parc locatif privé, loué vide le plus souvent. À peine 14 % sont propriétaires de leur logement. Une infime minorité accède au parc social (8 %) ou est logée gratuitement (5 %). Sept sur dix de ces ménages occupent des studios ou des deux-pièces. Plus de la moitié d'entre eux s'installe à Paris et dans les Hauts-de-Seine. De fait, ces deux départements concentrent à eux seuls la moitié du parc locatif privé francilien et 58 % des logements occupés d'une ou deux pièces.

# LES MIGRATIONS ENTRE L'ÎLE-DE-FRANCE ET LES AUTRES RÉGIONS FRANÇAISES EN 2013

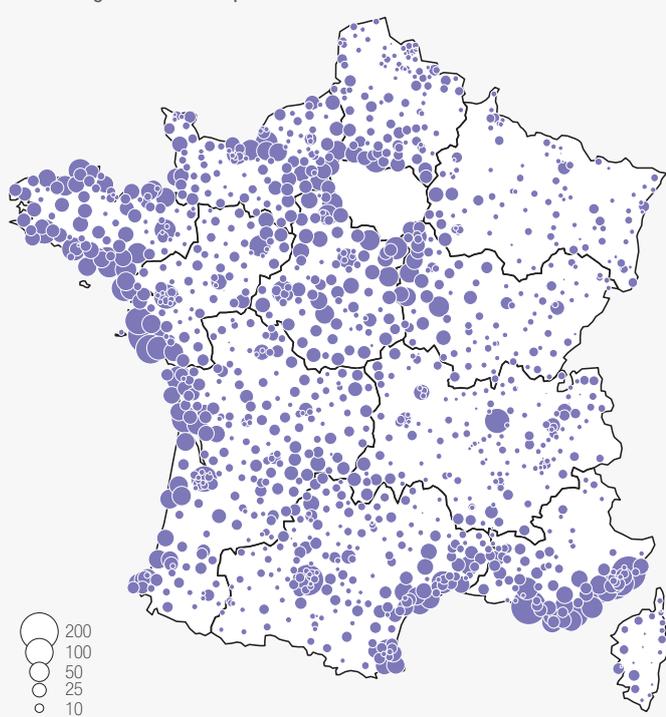
1 - Ménages arrivant en Île-de-France



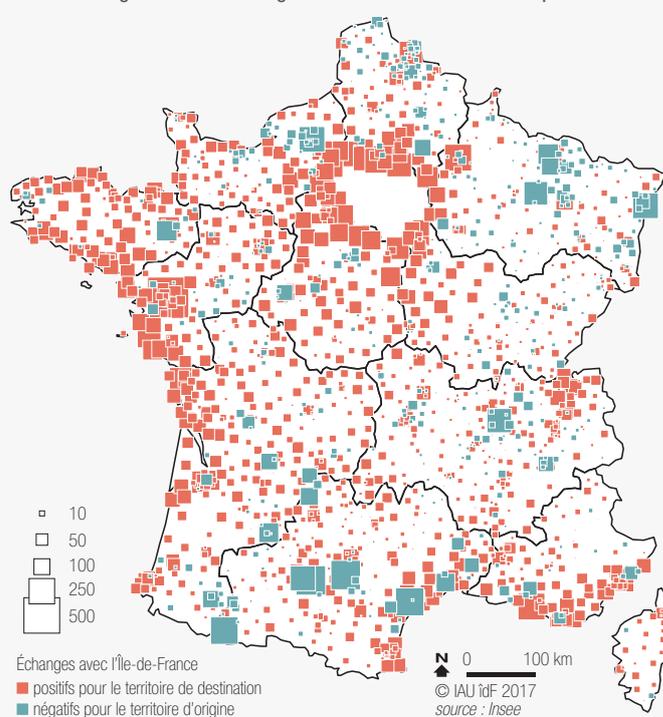
2 - Ménages partant d'Île-de-France



3 - Ménages de retraités partant d'Île-de-France



4 - Solde migratoire des ménages dans les mouvements ÎdF-province-ÎdF



Les cartes n° 1 et 2 des ménages arrivant en Île-de-France (selon leur territoire d'origine) ou en partant (selon leur territoire de destination) semblent « s'annuler », dans un mouvement de va-et-vient quasi équilibré, notamment sur certaines métropoles régionales et les départements limitrophes de l'Île-de-France. La carte n° 4 montre le solde de ces mouvements, en grossissant l'échelle pour être plus lisible,

et dessine une autre réalité. Les territoires les plus attractifs pour les Franciliens apparaissent en orange : les ménages sont plus nombreux à s'y installer que les ménages qui y résidaient à migrer vers l'Île-de-France. On y voit clairement apparaître les départements limitrophes, où un quart des actifs avec emploi s'y installant continuent à travailler dans la région francilienne, ainsi que la Bretagne, la façade atlantique et le pourtour

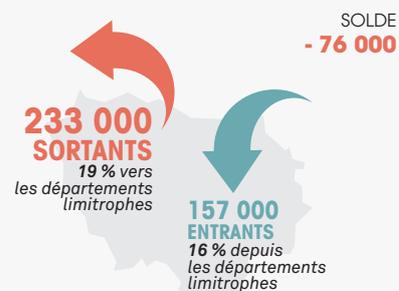
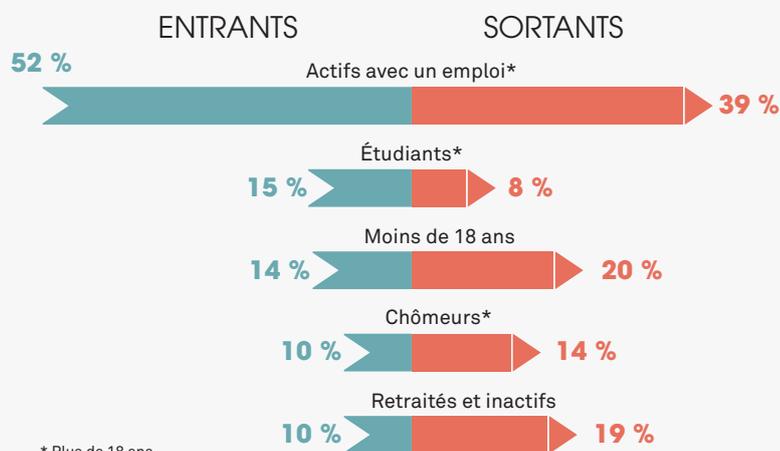
méditerranéen. Ces territoires sont pratiquement les mêmes que ceux élus par les ménages de retraités, et confirment leur attractivité résidentielle (carte n° 3). Les territoires qui perdent des ménages au profit de l'Île-de-France, comme en Occitanie et dans le Grand-Est sont aussi plus lisibles (en vert sur la carte n° 4) : l'Île-de-France les attire davantage qu'ils n'attirent les Franciliens.

Échanges avec l'Île-de-France  
 ■ positifs pour le territoire de destination  
 ■ négatifs pour le territoire d'origine

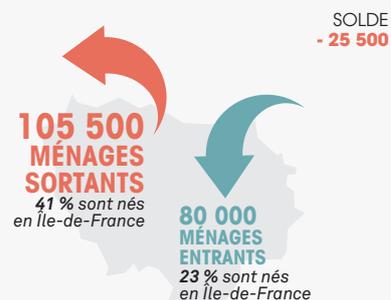
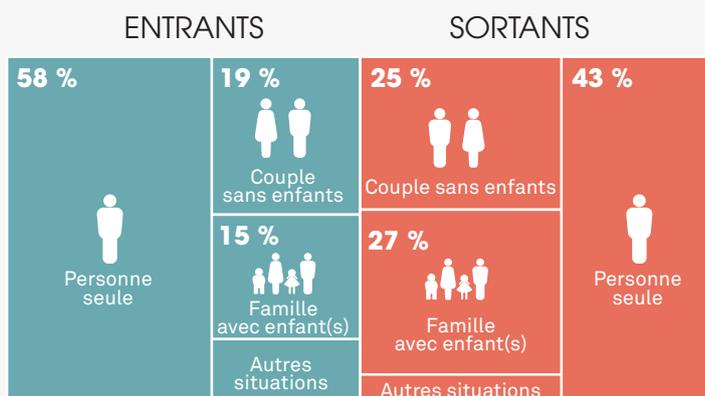
0 100 km  
 © IAU ÎdF 2017  
 source : Insee



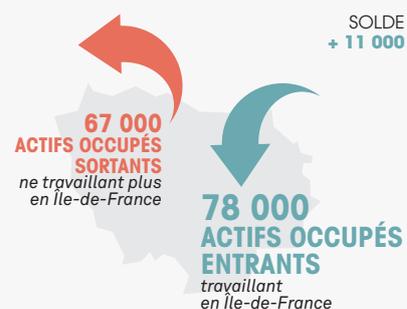
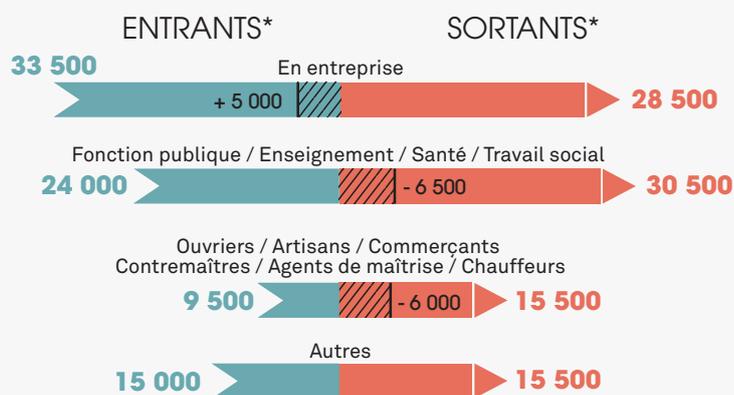
## POPULATION



## MÉNAGES



## ACTIFS AVEC EMPLOI



\* Quel que soit leur lieu de travail à l'issue de la migration.

Source : Insee, RGP 2013

Dans le sens inverse, 105 500 ménages recensés en dehors de l'Île-de-France avaient à leur tête une personne qui y résidait un an auparavant. Parmi eux, un ménage sur cinq s'est installé dans l'un des huit départements limitrophes de l'Île-de-France. Il s'agit alors moins d'une migration longue distance que d'une simple mobilité résidentielle. Les trois quarts d'entre eux ont conservé un lien fort avec la région francilienne, puisqu'au moins un membre du ménage continue à y travailler. En revanche, pour 87 000 ménages, il s'agit d'une migration longue distance.

Ces ménages partant ont pour la plupart à leur tête une personne qui n'est pas née en Île-de-France (59 %). Pour eux, cette région n'a été qu'une étape dans leur parcours scolaire ou professionnel. La part des natifs d'Île-de-France reste cependant plus importante parmi ceux qui s'installent dans un département limitrophe (48 % contre 40 % pour les autres).

#### L'EMPLOI : UN SOLDE POSITIF CHEZ LES ACTIFS

S'agissant des actifs en emploi, on compte autant d'arrivées en Île-de-France d'une autre région française (82 000) que de mouvements inverses (90 000). En tenant compte à la fois de ceux qui ont quitté la région, mais continuent à y travailler, et de ceux qui s'y sont installés mais travaillent en dehors, le solde est même positif en termes d'emplois en Île-de-France (+11 000). En effet, un quart des actifs qui a un emploi et a quitté l'Île-de-France pour une autre région continue à y travailler. La majorité d'entre eux s'est installée dans un des huit départements limitrophes (carte 2, p.3).

La région-capitale reste une destination privilégiée pour nombre de jeunes diplômés : un quart des cadres des générations nées en province dans les années 1980 vit aujourd'hui en Île-de-France ou y a vécu [Poncelet *et al.*, 2016]. La structure productive de l'économie francilienne et son évolution expliquent une large part de ces flux migratoires d'actifs occupés. La région concentre en effet 22 % de l'emploi en France, mais 33 % des emplois en entreprise, et même 43 % des emplois de cadres en entreprise, contre 20 % des emplois dans la fonction publique, l'enseignement, la santé et le travail social, et seulement 15 % des emplois d'ouvriers, d'artisans, de commerçants, de contremaîtres, d'agents de maîtrise et de chauffeurs.

Même sans tenir compte du lieu de travail des migrants, le solde migratoire est positif pour tous les emplois en entreprise. En 2013, on dénombre 33 500 arrivées d'ingénieurs, cadres, professions intermédiaires et employés administratifs d'entreprises, pour 28 500 départs. Le solde est en revanche négatif pour les emplois dans la fonction publique, l'enseignement, la santé et le travail social : 30 000 départs pour 24 000 arrivées. Il est également négatif chez les ouvriers, les artisans, les commerçants, les contremaîtres, les agents de maîtrise et les chauffeurs : 9 000 arrivées pour 15 500 départs, dont une part importante s'installe

dans un département limitrophe de l'Île-de-France (31 % contre 20 % en moyenne pour les autres métiers) et continue à y travailler (58 %).

La géographie spatiale de l'emploi francilien et les liaisons rapides vers l'Île-de-France, ferrées ou autoroutières, conduisent aussi de nombreux Franciliens à quitter la région tout en continuant à y travailler (23 000 en 2013), souvent pour bénéficier de meilleures conditions de logement, à un prix inférieur ou similaire, mais pour des biens plus spacieux. Un sur deux travaille alors à Paris ou à proximité immédiate, et la plupart des autres dans les zones d'emploi de grande couronne (Roissy, Cergy, Saclay, Melun, Rambouillet, Mantes-la-Jolie, etc).

Certains actifs attendent d'être à la retraite pour quitter l'Île-de-France. Ainsi, parmi les ménages partant, un sur cinq est à la retraite. Leurs destinations préférées recoupent pour partie seulement celles des autres ménages (carte 3, p.3). Ils sont moins attirés par les métropoles régionales et privilégient les départements de la façade atlantique (22 %), ceux de la façade méditerranéenne (15 %), ou l'un des huit départements limitrophes de l'Île-de-France (13 %). Nombre d'entre eux se sont vraisemblablement installés dans leur ancienne résidence secondaire.

À titre de comparaison, les ménages de retraités qui, dans le reste de la France, changent de région, privilégient autant la façade méditerranéenne que les Franciliens (15 %), mais beaucoup moins la façade atlantique (15 %) ou les départements limitrophes de l'Île-de-France (5 %).

La migration à l'heure de la retraite est une pratique qui se diffuse sur l'ensemble du territoire. Un peu plus de 40 % des ménages de retraités qui avaient changé de région entre 1982 et 1990 résidaient auparavant en Île-de-France. Ils ne sont plus que 30 % en 2013, alors que leur nombre a fortement progressé en France.

#### LA MIGRATION EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER : DEUX ARRIVANTS SUR CINQ SONT DES FRANÇAIS

En 2013, près de 80 000 personnes se sont installées en Île-de-France en provenance d'un pays étranger, sans être nécessairement étrangères. En effet, deux sur cinq sont de nationalité française, et leur arrivée s'apparente plutôt à un retour (tableau en annexe web).

Ces personnes résidaient auparavant dans un autre pays de l'Union européenne (30 000) ou ailleurs (49 500). Elles viennent surtout en Île-de-France, ou y reviennent, pour terminer leurs études ou y travailler : 13 000 sont des étudiants de 18 ans ou plus, 29 500 travaillent.

Par ailleurs, 11 500 déclarent être au chômage. Moins d'un an après leur arrivée, 20 % des actifs de nationalité française et 35 % des actifs de nationalité étrangère déclaraient être au chômage, qu'ils soient ou non inscrits à Pôle emploi.

Parmi ces arrivants de l'étranger, 24 500 ont rejoint un ménage qui résidait déjà en Île-de-France.

Cette proportion est un peu plus élevée parmi les personnes de nationalité étrangère que parmi les Français (34 % contre 27 %). L'immense majorité d'entre elles a un lien familial avec la personne rejointe. Si la personne qui arrive est française, six fois sur dix, il s'agit de l'enfant d'un membre du ménage. Le plus souvent, elle rejoint un ménage propriétaire de son logement (43 %), ou locataire dans le parc privé (31 %) et plus rarement dans le parc social (20 %). Si elle est de nationalité étrangère, il s'agit moins souvent de l'enfant d'un membre du ménage qui résidait déjà en Île-de-France (24 %) que de son conjoint (43 %), et presque aussi souvent d'un autre parent (21 %). Les trois quarts rejoignent un ménage qui loue son logement soit dans le parc privé, soit dans le parc social. Seules 23 % rejoignent un ménage propriétaire de son logement.

Les autres arrivants, soit 55 000 personnes, forment pour l'essentiel un nouveau ménage en Île-de-France, où ils occupent 30 500 logements, surtout dans le parc locatif privé. Près d'un sur deux est occupé par une personne seule, un sur cinq par un couple sans enfants, et un sur cinq également par un couple avec enfant(s). Seuls 3 500 trouvent à se loger dans des structures d'hébergement collectif (foyers d'étudiants, de jeunes travailleurs, etc.). La location dans le parc privé est plus fréquente pour les ménages qui ont à leur tête une personne de nationalité étrangère (78 % contre 67 %), en raison d'un recours plus fréquent à la location meublée parmi eux (38 % contre 22 %). Les ménages de nationalité française sont quant à eux plus souvent propriétaires de leur logement (22 % contre 8 %). Ces ménages s'installent pour les deux tiers d'entre eux à Paris ou dans les Hauts-de-Seine, qui concentrent 63 % des meublés de la région et la moitié du parc locatif privé loué vide.

La qualification des 30 000 personnes arrivées de l'étranger depuis moins d'un an et qui travaillent est élevée puisque près de la moitié sont des cadres. Les autres exercent une profession intermédiaire, sont employés et, plus rarement, ouvriers. Près de la moitié des personnes arrivées depuis moins d'un an en Île-de-France depuis l'étranger travaille en entreprise lorsqu'elle a un emploi, et une sur cinq dans la fonction publique, l'enseignement, la santé ou le travail social. S'agissant des départs, le nombre de personnes quittant la région pour un autre pays avoisinerait 60 000, soit un solde migratoire avec le reste du monde d'environ +20 000 personnes pour l'Île-de-France. Bien que positif, ce solde migratoire international reste faible, quand on le compare par exemple à celui du Grand Londres, où il était estimé à +80 000 en 2013, et à +134 000 en 2015<sup>1</sup>.

Les trois premières villes monde de la planète (New York, Londres et Paris) voient leur population s'accroître régulièrement en raison d'un excédent naturel élevé et d'échanges migratoires positifs avec l'étranger, mais négatifs avec le reste du pays. Leur dynamisme économique et leur rayonnement culturel sont leurs principaux facteurs d'attractivité. Les flux migratoires qui en découlent expliquent à la fois la jeunesse relative de leur population et leur fort dynamisme naturel. Ils renforcent aussi leur compétitivité et leur efficacité économiques [Lainé, 2017], en raison du filtrage social qu'ils induisent.

Toutefois, ces flux migratoires augmentent aussi les inégalités de revenu, de logement et de conditions de vie dans ces métropoles, qui constituent la face cachée de leur rayonnement. Ils témoignent d'enjeux spécifiques pour l'Île-de-France :

- une attractivité résidentielle en retrait par rapport à d'autres territoires, comme le littoral atlantique ou méditerranéen en France ;
- une difficulté à y vivre ou continuer à y vivre, quand on dispose de faibles revenus ou de revenus insuffisants pour y mener la vie que l'on souhaiterait.

Philippe Louchart, démographe  
sous la responsabilité d'Anne-Claire Davy,  
directrice par intérim du département habitat et société

Yann Caenen, Corinne Martinez,  
Insee Île-de-France

1. Source : Datapress.com. <http://bit.ly/2nM8afE>

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**  
Fouad Awada  
**DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION**  
Sophie Roquette  
**RÉDACTION EN CHEF**  
Isabelle Barazza  
**MAQUETTE**  
Olivier Cransac

**INFOGRAPHIE - CARTOGRAPHIE**  
Yoann Fonteneau, Stéphanie  
Lesellier, Jean-Eudes Tilloy  
**MÉDIATHÈQUE/PHOTOTHÈQUE**  
Claire Galopin, Julie Sarris  
**FABRICATION**  
Sylvie Coulomb  
**RELATIONS PRESSE**  
Sandrine Kocki  
sandrine.kocki@iau-idf.fr

**IAU Île-de-France**  
15, rue Falguière  
75740 Paris Cedex 15  
01 77 49 77 49  
  
ISSN 1967-2144  
ISSN ressource en ligne  
2267-4071



## RESSOURCES

- Caenen Yann, Martinez Corinne, Molinier Marie, Moreau Émilie, Roger Sandra, Tissot Ivan, « Migrations résidentielles : 60 % des arrivants dans la métropole du Grand Paris ont entre 15 et 29 ans », *Insee Analyses Île-de-France*, n° 59, mars 2017.
- FORs Recherche sociale, IAU Île-de-France, *Diagnostic préalable à l'élaboration du schéma régional de l'habitat et de l'hébergement*, séance plénière du comité régional de l'habitat et de l'hébergement du 2 juillet 2015.
- Lainé Frédéric, « Dynamique de l'emploi et des métiers : quelle fracture territoriale ? », *La Note d'analyse*, n° 53, France Stratégie, février 2017.
- Poncelet Thomas, Sagot Mariette, Trigano Lauren, « Gravier l'échelle sociale est plus aisée en Île-de-France qu'en province », *Note rapide*, n° 734, IAU ÎdF, Insee Île-de-France, décembre 2016.

### • Sur le site de l'IAU ÎdF

- Rubrique Démographie.
  - Rubrique Société et habitat.
- Analyses, débats, rencontres, études et publications, cartes interactives.
- Annexes web :
    - tableau des principales caractéristiques des migrants entre l'Île-de-France et la province en 2013 ;
    - tableau des principales caractéristiques des arrivants en Île-de-France en provenance d'un pays étranger.

## LEXIQUE

**Ménage** : un ménage désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de colocation par exemple). Il peut être composé d'une seule personne.

**Personne de référence** : elle est définie pour chaque ménage. Il s'agit le plus souvent de la personne de référence de la famille, quand elle existe. Sinon, de l'homme le plus âgé, en donnant la priorité à l'actif le plus âgé.

Si la famille comprend un couple, c'est l'homme du couple, ou le parent de la famille monoparentale.

**Actif** : la population active regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs.

